

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **Madame Fatima BOUANATI** Avenue Germinal 46 à 7340 Colfontaine pour exécuter sur le bien sis à **Avenue Germinal 46 à 7340 Colfontaine**, et cadastré **03 B1012 H 2** les travaux suivants : **Remplacement de la haie par une clôture - Démolition et reconstruction du garage.**

Le projet présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du Guide communal d'urbanisme pour les motifs suivants : Construction d'un garage annexe.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/05/2021 au 31/05/2021 au collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Colfontaine, Place de Wasmes, 22 à 7340 Colfontaine

Le dossier peut être consulté au Carré Communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme), rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE, **uniquement sur rendez-vous en téléphonant, 24h00 à l'avance, au 065/88 73 40** :

- du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
- Le mardi de 16h00 à 20h00
- Le mercredi de 14h00 à 16h00

Les bureaux seront fermés les 24 et 25 Mai 2021.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues pendant la durée de l'annonce de projet auprès du service Urbanisme, rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE.

Le présent avis est affiché au plus tard 5 jours avant la période durant laquelle les réclamations et observations peuvent être envoyées au Collège communal et ce pour une durée de 3 semaines.

A Colfontaine, le 11/05/2021

Le Directeur général,

(s) D. BLANQUET

Pr le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) M. MESSIN
Echevin de l'Urbanisme